

## Réussite éducative

La réussite éducative repose sur l'Éducation nationale mais aussi sur toutes les activités périscolaires, culturelles, artistiques ou sportives, portées par des bénévoles et les élus.

du nombre de lecteurs mais aussi une nette amélioration des conditions d'accueil dans les bibliothèques du département», s'est félicitée Solange Creignou. À Plouneventer, 8 à 9000 ouvrages sont prêtés chaque année.

George Pau-Langevin a également inauguré les nouveaux vestiaires du stade de foot de Plouneventer.

En inaugurant la bibliothèque et les nouveaux vestiaires du stade de foot de Plouneventer, le 1<sup>er</sup> juin, et en se rendant à Guipavas et au Relecq-Kerhuon, pour visiter l'école numérique et participer à une table ronde sur les rythmes scolaires, la ministre George Pau-Langevin a rendu hommage aux élus qui réalisent des investissements et aux bénévoles qui font fonctionner les structures qui accueillent les jeunes.

La nouvelle bibliothèque se trouve en plein centre de la commune de Plouneventer, dans les locaux d'une mutuelle. La commune, le ministère de l'Intérieur, la Région et le Conseil général ont participé au financement des travaux pour mettre ce local aux normes.

C'est d'autant plus important que la bibliothèque accueille des enfants, parfois très jeunes. « Dès 9 mois, les bébés lecteurs viennent se familiariser avec les livres et écouter des histoires », ont expliqué les bénévoles de l'association *Le chant des syllabes*, à la ministre de la réussite éducative et aux élus qui l'accompagnaient : la députée Chantal Guittet, le sénateur François Marc, la conseillère générale déléguée à la Culture, Solange Creignou, et les conseillères régionales, Laurence Fortin et Sylvaine Vulpiani.

« Depuis le lancement du plan départemental de lecture pour tous, en 2004, nous constatons une progression

Pour la ministre ces deux événements, dans cette commune rurale d'un peu plus de 2000 habitants, ont vraiment un sens : sur l'ensemble du territoire national, les enfants doivent avoir accès à des activités sportives, culturelles et artistiques.

Ce n'est pas un hasard si le Finistère est l'un des départements où les lycées obtiennent les meilleurs taux de réussite au Bac. Mais les collectivités locales maintiennent leurs efforts pour donner, dès le plus jeune âge, le goût de la lecture.



Le 1<sup>er</sup> juin à Plouneventer

« C'est aussi grâce au maillage associatif, très dense dans le Finistère, que la réforme des rythmes scolaires pourra se mettre en place », a insisté la ministre après avoir inauguré les nouveaux vestiaires et avoir rencontré les dirigeants du club de Plouneventer qui, le 1<sup>er</sup> juin, accueillait la journée départementale des jeunes joueurs de moins de 7 ans. 🍷

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 6/06/2013



**Dossier de la semaine**  
*Mobilisés pour l'emploi*



**Vie de la Fédération**  
Europe, en route vers 2014



**Interview**  
*Tous des sauvages!*  
Avec Philippe Mathez

## Querelles picrocholines

Donc, Laurent Prunier et Ludovic Jolivet, qui s'étaient auto-proclamés têtes de liste UMP pour les Municipales à Brest et Quimper, n'ont pas encore reçu l'investiture de leur parti, car Agnès Lebrun soutient deux candidatures dissidentes. On se retrouve dans la même situation que pour les Régionales, mais à l'époque les deux têtes de listes putatives étaient aux côtés de Bernadette Malgorn, pour évincer Jacques Le Guen. Ces querelles picrocholines vont certainement s'étaler encore dans la presse locale. Mais à quoi servent toutes ces manœuvres et trahisons ? Sans doute à cacher l'absence totale de proposition pour l'avenir du Finistère. Car, si on sait qui veut être candidat, qui soutient qui, qui a trahi qui, on ne sait toujours pas pour quel projet ils ou elles veulent l'être.

## Un enjeu pour tous



Dans un courrier en date du 27 mai, adressé à l'ensemble des maires du Finistère, le Premier secrétaire fédéral du PS dans le Finistère, a appelé les élus à se mobiliser pour les emplois d'avenir. « Car aujourd'hui, la lutte contre le chômage, le redressement productif, la place de la France dans la mondialisation sont des enjeux qui dépassent les clivages. Nous devons, tous ensemble, nous saisir de cette chance pour la jeunesse et pour nos collectivités », a insisté Marc Coatanéa.

« Le président de la République a fait de la jeunesse un axe fort de son programme pour la France. Plus de 120 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme. Leur insertion professionnelle est ainsi plus difficile et précaire (stages, CDD) et près d'un jeune sur quatre est aujourd'hui au chômage. Nous ne pouvons, nous ne devons pas rester insensibles à l'avenir du pays qu'ils incarnent. »

« Par le soutien à des activités créatrices d'emplois et à forte utilité sociale, l'objectif des emplois d'avenir est de proposer des solutions d'emploi et de qualification aux jeunes pas ou peu qualifiés qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle. Ce dispositif s'insère dans un engagement plus global du gouvernement en faveur de l'emploi. Les emplois d'avenir, qui répondent à l'urgence vis-à-vis des jeunes sans emploi ni qualification constituent le premier volet de cette politique qui comprend notamment les contrats de génération et la sécurisation de l'emploi », a rappelé Marc Coatanéa.

Le Finistère dispose de 520 contrats. Mi-2013 trop peu de contrats d'avenir ont été signés dans notre département. « Vous êtes, en tant qu'employeur du secteur non-marchand, principalement visés par le dispositif », rappelle le Premier secrétaire fédéral. Car « chaque collectivité peut agir pour donner un avenir à ceux qui sont depuis trop longtemps laissés au bord de la route ».

« C'est ensemble, chacun dans notre domaine d'action, que nous relèverons ce défi crucial pour nos jeunes qui méritent notre implication entière », conclut Marc Coatanéa.

# Mobilisés pour l'emploi

L'emploi est la priorité du gouvernement. Les dispositifs mis en œuvre, dès le début du quinquennat, commencent à monter en puissance comme les emplois d'avenir, spécifiquement destinés aux jeunes (18-25 ans ou 30 ans pour les travailleurs handicapés) peu ou pas qualifiés. Au 15 mai 2013, le Finistère avait réalisé 42% de son objectif de création d'emplois-jeunes.



Un site pour tout savoir sur les emplois d'avenir

Pourtant, plusieurs collectivités se sont déjà emparées de ce dispositif. Bmo va embaucher 200 jeunes en emplois d'avenir. « La COCOPAQ va en signer deux le 21 juin », annonce Nicolas Morvan, « l'un pour la collecte des déchets et l'autre pour l'entretien des sentiers de randonnée. » Quimper va en signer 20. La commune de Riec-sur-Bélon, comme celle de Relecq-Kerhuon, en a signé deux et celle de Lampaul-Plouarzel un.

Le Conseil général du Finistère s'investit, lui aussi, dans le dispositif emplois d'avenir. D'abord, directement, au sein de ses services. Le 3 juin, les trois premiers contrats ont été signés.

Un jeune Concarnois de 22 ans, titulaire d'un BEP menuiserie a été recruté à l'unité d'intervention de la Direction des Bâtiments et Services Généraux du Conseil général, en qualité de menuisier. Une jeune fille de 23 ans, de Plomodiern, a été recrutée à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour assurer les fonctions d'agent d'accueil. Il en va de même pour un jeune Quimpérois de 20 ans, titulaire d'un bac, qui assurera les fonctions d'agent administratif.

À terme, l'objectif du Conseil général est d'embaucher 70 jeunes en contrats d'avenir.

Environ la moitié devrait servir le renouvellement des emplois et des compétences internes au Conseil général. L'autre moitié se répartissant autour de qualifications valorisables et transférables sur le marché de l'emploi.

Un suivi personnalisé et renforcé de ces jeunes donnera lieu à un bilan régulier. Cet accompagnement par le tuteur de la collectivité et le référent de la Mission locale est un des fondements de ces emplois d'avenir pour redonner confiance à ces jeunes et être attentif à leurs aspirations.

Les organismes partenaires du Conseil général s'engagent aussi dans le dispositif. Ainsi, Habitat 29 en a recruté deux, pour son service informatique et l'autre pour l'accueil dans les locaux de Landerneau.

L'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère a également recruté six jeunes en emplois d'avenir. Ils occupent des postes d'agents d'entretien des locaux, des parcs et jardins ainsi que d'accueil et de billetterie.

Les employeurs potentiels du secteur non marchand sont essentiellement des collectivités territoriales, des établissements publics ou des associations. Pour le secteur marchand, les cibles définies dans le cadre d'un arrêté du préfet de Région, concernent l'Agriculture, le Transport, le Commerce, l'Hôtellerie-Restaurant ou la Métallurgie.



Signature des trois premiers emplois d'avenir

L'aide de l'État varie de un an minimum à trois ans maximum, sur la base de 35 % du salaire brut pour le secteur marchand (coût résiduel mensuel de 1 180 €) à 75 % pour le secteur marchand (coût résiduel mensuel de 550 €). Un taux intermédiaire de 47 % sera octroyé aux Entreprises d'Insertion et aux groupements d'Employeurs (coût résiduel mensuel de 1 009 €).

En savoir plus : <http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir,2189/>

# Europe, en route vers 2014

**Un conseil fédéral, uniquement consacré à la convention Europe, s'est tenu le lundi 27 mai à Quimper.**

Les élections de 2014 peuvent permettre à la gauche de devenir majoritaire au Parlement européen. « **L'enjeu est d'autant plus important que sur plusieurs dossiers, la commission européenne doit désormais tenir compte de l'avis des députés européens** », ont expliqué Michèle Casu et Andrew Lincoln, co-animateurs du City group de Brest.

« **La préparation de ces élections intervient également à quelques jours de l'intervention de François Hollande qui a fixé des objectifs ambitieux pour l'Union Européenne** », a rajouté le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. Le président de la République a notamment fixé quatre orientations : un gouvernement économique européen, un plan pour



Le conseil fédéral à Quimper, le 27 mai

l'insertion des jeunes, une communauté européenne de l'énergie et une nouvelle étape de l'intégration européenne.

La convention européenne du PS est destinée à fixer la ligne des socialistes français qui sera ensuite intégrée dans le projet du PSE (Parti des socialistes européens), qui sera défini le 21 juin à l'occasion du conseil de Sofia. Ensuite, jusqu'en

février 2014, le Parti des Socialistes Européens, en lien avec les partis nationaux, travaillera sur le manifeste qu'il présentera aux électeurs européens, dans les 27 pays de l'Union et sur le mode de désignation du candidat à la présidence de la commission que les députés européens du PSE soutiendront.

Il est sans doute tôt pour évoquer les élections européennes, qui interviendront en mai 2014.

Mais il faut du temps pour expliquer les enjeux de ce scrutin aux électeurs et bien faire comprendre que l'Union européenne n'est pas un problème, mais la solution, pour peu qu'elle ne soit pas dirigée par des libéraux qui font tout pour la rendre impuissante. 🌸

## Interview

# Tous des sauvages!

Avec **Philippe Mathez**

**L'exposition « Tous des sauvages! », présentée à l'Abbaye de Daoulas jusqu'au 11 novembre 2013, nous invite au dialogue avec les autres cultures et à changer le regard que nous portons sur l'étranger, nous explique Philippe Mathez, conservateur et responsable du secteur expositions du musée d'ethnographie de Genève.**

**Cap Finistère : Quelle est l'origine de cette exposition ?**

**Philippe Mathez :** En 2005, un peu plus de 50 ans après la publication du livre « Race et histoire » de Claude Lévi-Strauss, le musée d'ethnographie de Genève a réalisé une exposition dont s'est largement inspirée l'Abbaye de Daoulas. Au lendemain de la guerre, l'UNESCO avait passé une commande à ce grand ethnologue afin de déconstruire les idéologies

racistes qui avaient conduit au génocide. Or, pour cela il fallait changer le regard que nous portons sur l'autre. Lévi-Strauss part du sauvage, qui est, étymologiquement celui qui sort de la forêt. Cette exposition montre comment a évolué le regard des occidentaux sur les autres peuples, en rappelant, par exemple, qu'après la découverte de l'Amérique, les débats portaient sur l'humanité même des Amérindiens. L'autre est toujours le sauvage. Mais lorsqu'on se donne la peine d'aller à la rencontre des autres cultures, passé le premier effet de surprise qui conduit à rejeter ce que l'on ne connaît pas, on parvient à surmonter son ethnocentrisme.

**Cap Finistère : À qui s'adresse cette exposition ?**

**Philippe Mathez :** À tout le monde. De l'universitaire au grand public, y compris les enfants. La difficulté à comprendre l'autre et à accepter la différence n'est pas une fatalité et cette exposition, rigoureuse sur le plan scientifique mais aussi ludique, permet de s'en rendre compte.

*L'ethnocentrisme est la chose la mieux partagée du monde, mais il n'est pas interdit de se soigner. Cette exposition peut y contribuer en montrant comment chaque peuple voit les autres et se voit lui-même.*

**Cap Finistère : Quelles sont les réactions des visiteurs ?**

**Philippe Mathez :** Très positives. Cette exposition est nécessaire pour comprendre les rapports que nous entretenons avec les autres et pour se mobiliser autour de la reconnaissance de la diversité. Elle a déjà été présentée à Genève et, dans le cadre de l'année du dialogue interculturel, à Budapest, où les manifestations de repli identitaire sont fréquentes. Mais même les réactions de rejet ou de déni peuvent être considérées comme positives car elles prouvent que l'exposition ne laisse pas indifférent. 🌸



## Agenda

**20 juin**

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

**6 juillet**

Fête départementale à partir de 15 h 00 débats et à partir de 19 h 00 repas convivial et animations.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1006 - Vendredi 7 juin 2013  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

## En bref

**Conférence-débat avec  
Bernard Poignant le  
14 juin à Moëlan-sur-Mer**



À l'invitation de la section de Moëlan-sur-Mer, Bernard Poignant, maire de Quimper, Conseiller du président de la République, animera le vendredi 14 juin à 18 h 00, à la MLC, une conférence-débat sur la politique menée par François Hollande, un an après son élection.

**EPF Bretagne : 200  
opérations conclues en  
trois ans**

Créé en juin 2009 pour accompagner les collectivités locales, l'établissement public Foncier de Bretagne vient de signer sa 200<sup>e</sup> convention opérationnelle. Les enjeux de sobriété foncière sont plus que jamais au cœur des préoccupations des élus, qu'il s'agisse de préserver les terres agricoles, de limiter l'extension urbaine, de construire ou rénover dans les centre-bourgs bretons des logements plus économes en énergie.

Dans une région qui consomme 5 500 ha de terres agricoles par an, le préfet de région et le président du Conseil régional ont souhaité mobiliser les collectivités locales autour de cette question. Les communes et communautés de communes, compétentes en la matière, ont signé en janvier 2013 la charte régionale de gestion économe du foncier ; un document qui incite à privilégier la densification et le renouvellement urbain plutôt qu'un trop fort étalement sur les espaces agricoles et naturels. Les conventions passées en 2012 permettront notamment la production de 1 500 logements locatifs sociaux, soit environ 30 % de la construction annuelle de logement social en Bretagne. À noter aussi que l'EPF accompagne de façon très prioritaire (95 %) les projets de renouvellement urbain ne consommant pas de terres agricoles.

## Annonces légales & judiciaires

**EURL DU CRÉACH**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège : Créac'h Quelen - 29233 CLÉDER  
RCS 421 801 093 BREST

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Claire SKILLING demeurant Créac'h Quelen - 29233 CLÉDER, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Créac'h Quelen - 29233 CLÉDER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur.

**S.C.P. EVELYNE BRULE**

Avocat  
3, rue Léonard de Vinci  
29600 MORLAIX  
Tél. 02 98 88 52 32

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Par acte sous seing privé en date à MORLAIX du 30 avril 2013, enregistré à MORLAIX le 30 mai 2013, bordereau n°2013/563 case n°8,

Monsieur Gilles GUÉZENNEC époux de Madame Joëlle KERDILES, demeurant 23, rue de Toulgoat - La Chapelle du Mur - 29610 PLOUIGNEAU,

A cédé à la société **ARMOR MOTO**, société à Responsabilité Limitée, au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est à MORLAIX - Z.A. de Langolvas rue Jean Monnet, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 384 697 371,

Un fonds de commerce d'achat vente de motos et cycles neufs ou d'occasion et de tous accessoires y afférents et la réparation et l'entretien desdits véhicules exploité en location-gérance par la SARL ARMOR MOTO à MORLAIX Z.A. de Langolvas rue Jean Monnet,

Moyennant le prix principal de 140 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 135 000 euros et aux mobiliers, agencement et matériel pour 5 000 euros.  
Propriété et jouissance à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

Les oppositions seront reçues à MORLAIX 3, rue Léonard de Vinci au siège de la S.C.P. Evelyne BRULE, Avocat, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.  
Pour unique insertion.

**RESILIATION DE  
LOCATION-GÉRANCE**

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti par Monsieur Gilles GUÉZENNEC, sus-nommé au profit de la **SARL ARMOR MOTO**, sus-dénommée, suivant acte sous seing privé en date du 14 janvier 1992 et portant sur le fonds de commerce d'achat vente de motos et cycles neufs ou d'occasion et de tous accessoires y afférents et la réparation et l'entretien desdits véhicules sis exploité à MORLAIX Z.A. de Langolvas rue Jean Monnet est résilié à compter du 30 avril 2013.  
Pour avis et mention.

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Par acte de cession sous seing privé du 22 mai 2013 de la **SARL ORIENT MARCHÉ**, siège social 134, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, au capital de 7 500 euros, 445 218 209 RCS BREST, a cédé le fonds de commerce de vente de vêtements, de chaussures et d'accessoires de son activité secondaire exploité au 79, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, au prix de 22 000 euros à la **SARL DOHA DISTRIBUTION** sis au 6 rue Victor Hugo - 29200 BREST, 538 793 126 RCS BREST, à compter de ce jour. Domicile élu pour les oppositions : SARL ORIENT MARCHÉ, siège social 134, rue Jean Jaurès - 29200 BREST.

**DÉCLARATION D'ABSENCE**

Aux termes d'une requête du 7 mai 2013, le Tribunal de Grande Instance de RENNES a été saisi à l'effet de constater l'absence de :

Monsieur Christian MOUSSU, né le 23 mars 1962 à BREST SAINT-MARC, sans domicile connu, qui a disparu au mois d'avril 1993 et n'a pas réapparu depuis.

**FIDAL**

Société d'Avocats  
305, rue Jurien de la Gravière CS 42923  
29229 BREST CEDEX 2

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée.

**Dénomination** :

**INOXO.**

**Capital** : 10 000 euros divisés en 1 000 actions de 10 euros.

**Siège social** : Lieudit « Trévodou » - 29440 PLOUGAR.

**Objet** : Négoce de fournitures et matériel à destination des élevages et, plus généralement, de tout ce qui est utile ou nécessaire à l'activité d'élevage, négoce d'animaux, toutes prestations de services à destination des élevages.

**Durée** : 99 années.

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrement** : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.

**Président** : Madame Pascale PICART, demeurant à PLOUGAR (29440) Lieudit « Trévodou ».

Immatriculation au RCS de BREST.

Pour avis.

**SELARL PATRICK RIVIÈRE**

Cabinet d'Avocat  
120, rue de Kerervern - ZAC Kergardec III  
29490 GUIPAVAS

**RÉALISATION DÉVELOPPEMENT  
INFORMATIQUE - R.D.I.**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital social de 54 600 euros  
Siège social : 37, rue Yves Collet  
29200 BREST  
329 231 930 RCS BREST

**RÉVOCACTION D'UN CO-GÉRANT**

L'Assemblée Générale du 19 avril 2013 a révoqué Monsieur Philippe MORVAN de ses fonctions de co-gérant à effet du même jour. Madame Carole SOREL demeure seule gérante à compter de ce jour.

Pour avis,  
La Gérante.